



Administration et Rédaction :

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
2, rue César-Franck — B.P. 38 — 29102 QUIMPER Cédex
C.C.P. RENNES 528.80 A

Prix de l'abonnement : 65 F.

Sommaire

— NOEL... VŒUX	
Ce serait dommage, de se croiser, sans se regarder	1
— L'ESPRIT D'ENTREPRISE	
"Vivre l'école comme une entreprise moderne"	2
Vincent BOLLORÉ devant les chefs d'établissements catholiques : « attention aux filières fausses »	4
— DECLARATION DU COMITE DIOCESAIN	
On ne se sert pas de l'école, on sert l'école	5
— Rapport du Frère KERDONCUF à l'Assemblée Générale du Comité Diocésain, le 7 décembre 1985	6
— Témoignage d'un directeur d'école	
Rencontre des Directeurs d'écoles et des Présidents d'APEL et d'OGEC	8
— L'art à l'école	
Exposition itinérante	12
— Le bénévolat à l'école	
N.-D. de Tourbrian, N.-D. Le Relecq-Kerhuon	13
— Les journées pédagogiques	
Vendredi 28 février - Samedi 1er mars 1986	14
— Voyages et sessions	15

C.P.P.P. 33-741

Impression : Imprimerie Régionale, 29114 Bannalec

Dépôt légal : 1er trimestre 1986

Ce serait dommage, de se croiser, sans se regarder...

Le Self s'était transformé, ce soir-là, en hall d'accueil... pour recevoir plus de 300 parents convoqués en Assemblée Générale.

Le frère directeur de « Saint Gab » en ouvrant l'assemblée avait lancé inno-
cemment (!) « il y aura des discours : les uns parleront de ce qu'ils savent, les autres
parleront de ce qu'ils vivent ! »

Je me suis senti visé, autant ou plus que bien d'autres intervenants. Parlant le
dernier, j'avais le temps de revoir mes notes... pour « parler dans la vérité ». Eh oui,
me suis-je dit, c'est si tentant de parler de la grandeur et de l'épanouissement dans
le travail... face à beaucoup menacés de le perdre ou l'ayant déjà perdu !... C'est si
tentant de se dire témoin de l'Eglise et nourri de sa foi devant les adultes, et encore
plus face à des jeunes, qui n'y trouvent non seulement le moindre intérêt mais ne
peuvent être atteints dans un discours, totalement en dehors de leur univers
culturel.

Il me fallait trouver le ton juste.

Il ne s'agit pas pour nous, adultes, d'épouser les modes d'expression jeunes. Il
s'agit de les reconnaître et de les comprendre pour les accueillir et favoriser leur
déploiement... Les reconnaître et les comprendre sans un comportement de
méfiance ou une réaction de soupçon !

J'ai dû apparaître, aux yeux de quelques-uns, comme un démagogue ! ils me
l'ont dit...

Et pourtant, je renouvelle l'affirmation. L'accueil pastoral des jeunes implique
que leur procès ne soit pas instruit avant même qu'ils aient eu l'occasion de se dire.

Éducateurs, il nous faut honorer leurs aspirations et leurs attentes : un goût
nouveau pour les valeurs qui assurent l'avenir (là, pas de problème, les parents
étaient pour...), un fort investissement affectif (la chaleur du sentiment et de la
tranquillité), une requête spirituelle (sans nécessairement nos motivations évangé-
liques), le désir d'être pris au sérieux (ils sont affrontés avant l'âge à des questions
d'adultes).

Il nous faut entrer dans la patience, en commençant par les écouter, car « ils
portent en eux, disait Paul VI, la grâce de leur temps »... avec l'humilité de reconnai-
tre dans les jeunes le travail créateur de Dieu !

J'ai évoqué tout cela... rappelant dans ma conclusion que le Christ, sur sa route
de pèlerin, dans sa rencontre avec la samaritaine, avait commencé par lui deman-
der à boire et à lui parler de sa vie... Ce n'est qu'au terme du dialogue qu'il avait
offert l'Eau qui ne donne plus soif !

J'évoque cette soirée pour vous exprimer mes vœux.

Mes vœux s'adressent particulièrement à toutes celles et tous ceux — et ils
sont nombreux depuis la maman catéchiste de base jusqu'au délégué coordinateur
de la pastorale — qui s'emploient à organiser les « espaces de liberté » au milieu des
contraintes scolaires et sociales : bureau d'orientation, lieux et temps de catéchèse,
foyer d'aumônerie, séjours dans les monastères, animation de mouvements,
accompagnement des vocations... tout ce qui prolonge et fait mûrir l'action déjà
entreprise en classe, à l'Internat, en famille.

Vincent Bolloré devant les chefs d'établissements catholiques « Attention aux filières fausses... »

Vincent Bolloré, le jeune P.D.G. de Bolloré-Technologie, est un homme qui, incontestablement, a le sens de la communication. Hier, à Quimper, devant une cinquantaine de chefs d'établissements catholiques du Finistère, il est venu parler de son aventure dans le cadre d'un débat sur le thème « *Vivre l'école comme une entreprise moderne* ». Un sujet de réflexion pour ce patron qui a fait de l'ex et célèbre fabrique de papier à cigarette une société de pointe, cotée sur le marché international du sachet à thé, des composants pour condensateurs, des films à emballer les baguettes de pain...

Hier, les contrats écoles-entreprises ont, en quelque sorte, officialisé des rapports déjà existants, permis à de nouveaux de se nouer. Aujourd'hui, les chefs d'établissements finistériens se mettent carrément dans la peau de « chefs d'entreprises », appelés à maîtriser les formations pour demain et « à gérer un personnel à la recherche de constante adaptation ». Autant dire que le dialogue avec Vincent Bolloré a créé le déclic chez ceux qui ont la responsabilité de la formation de milliers de jeunes.

A partir de son expérience, le P.D.G. de Bolloré-Technologie a tenu le langage du réalisme: renoncer aux éléments désuets, répondre aux besoins de l'économie, repenser les relations avec le personnel... Au sein de l'école aujourd'hui, dans l'entreprise demain, « Il faut jouer la participation active ». « L'homme est l'élément central d'une entreprise et là, comme à l'école, c'est cet élément humain qui fait la différence ».

Reste que transposer la recette d'une entreprise qui marche, dans l'école, n'est pas si simple, en raison de la structure globale qui enveloppe le monde éducatif.

A Quimper, hier, tous ont applaudi quand Vincent Bolloré a fait référence aux « valeurs de base »: force, courage, compétence, émulation...

Les « patrons » des collèges et lycées privés du Finistère, ont aussi saisi le message, venant conforter leur engagement, quand le même P.D.G. a parlé de la formation: « J'ai peur des filières fausses ».

En somme, pousser intelligemment les formations pensées en prévision des besoins de demain, c'est, pour lui, le rôle de l'école. Pour cela, la souplesse de fonctionnement est indispensable, la spécialisation doit être maîtrisée et le fossé réduit entre l'école et l'entreprise.

« Il est nécessaire d'évoluer pour éviter les révolutions », a commenté Vincent Bolloré. Le dialogue d'hier a incontestablement donné un coup de fouet aux éducateurs réunis autour du frère Kerdoncuf, directeur diocésain de l'enseignement catholique, toujours prêt à bousculer les habitudes. Sans révolutions.

André Cabon.
(Ouest-France)

On ne sert pas de l'école on sert l'école

A la veille des échéances politiques, le Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique a adopté, lors de son Assemblée Générale du 7 décembre 85, la déclaration suivante:

Depuis quelques années, un combat quasi quotidien a mobilisé beaucoup d'énergies pour le droit à la liberté de choix des parents, à l'existence et à la parité pour les écoles privées sous contrat.

La requête des citoyens pour moins d'État et plus de responsabilités des parents et des éducateurs dans le domaine de l'éducation a été reconnue par le Président de la République lui-même qui n'a pas craint de retirer une loi intégrationniste votée en première lecture par le Parlement.

Le Département du Finistère ne peut oublier les heures de tensions, d'émotions, d'engagements qu'il a connues. Les médias leur ont donné un large écho, contribuant ainsi à l'élaboration d'une mémoire collective.

Chacun a pu reconnaître les hommes, les partis, et les organisations qui ont appuyé ou rejoint la longue marche de la liberté de l'enseignement.

La liberté a gagné. La paix a été sauvagée.

A la veille des grandes échéances politiques les responsables de l'Enseignement Catholique réitèrent leurs convictions:

ON NE SE SERT PAS DE L'ÉCOLE MAIS ON DOIT SERVIR L'ÉCOLE.

* **SERVEZ L'ÉCOLE**, servez toute école qui, par delà et à travers la transmission des connaissances, a l'ambition d'aider les jeunes à donner un sens à leur vie, à maîtriser les technologies nouvelles, à trouver leur place dans le monde de demain.

— Une adaptation constante à promouvoir les formations et les métiers utiles aux jeunes de demain exige de lourds investissements et équipements. L'aide des collectivités y est indispensable.

— La spécificité des établissements commence par la formation spécifique des enseignants. Formation et statut des maîtres doivent être garantis.

* **SERVEZ L'ÉCOLE** en exigeant que les lois votées soient appliquées dans la justice, la parité, le respect du pluralisme, particulièrement en ces domaines:

— Le Plan Informatique pour tous doit être étendu à 42 % de la population scolaire de ce département, qui fréquente les établissements privés sous contrat.

— Les crédits d'emplois de maîtres doivent être équitablement répartis en fonction de la variation des effectifs, entre public et privé.

— Le droit à l'expérimentation qui garantit des crédits d'équipements et de formation de maîtres doit être étendu au secteur privé sous contrat.

— La parité de carrière pour les enseignants doit faire l'objet de mesures spécifiques.

* **SERVEZ L'ÉCOLE** en modifiant les lois qui ne répondent plus aux évolutions des mentalités ni aux conditions de vie moderne ou sont incompatibles avec les lois de décentralisation.

— Une loi de 1886 interdit toutes subventions de la part des collectivités territoriales aux écoles privées. Elle est anachronique face aux lois de 1982 qui restituent responsabilités et compétences aux communes, départements et régions.

— La prise en charge des classes maternelles dans les écoles privées sous contrat est déclarée facultative sous prétexte de scolarité non obligatoire. Elle doit être étendue aux classes maternelles.

* **SERVEZ L'ÉCOLE** en inscrivant dans la constitution de notre pays, la garantie de la liberté de l'Enseignement : « l'État assure aux familles les moyens d'exercer le droit au libre choix de l'Éducation de leurs enfants ».

Cette déclaration a été adoptée par 30 voix pour
2 abstentions

Quimper, le 7 décembre 1985

**Exposé du Frère Kerdoncuf, Directeur Diocésain,
à l'Assemblée Générale du Comité Diocésain,
le 7 décembre 1985.**

A la veille des nouvelles échéances politiques, ne serait-ce pas, pour l'Enseignement Catholique, le moment de **faire le point** ?

Depuis 5 années : comment avons-nous dû nous situer face au pouvoir ?

1°) En son temps, Monsieur Savary s'était employé à **réduire les différences** en mettant un terme au dualisme scolaire. Ses objectifs : rapprocher les deux systèmes d'enseignement en gommant les spécificités.

Nous aurions perdu notre caractère spécifique. Banalisé, l'Enseignement Catholique n'aurait plus trouvé, à terme, de raison d'exister. On sait ce qu'il en est advenu !

A contrario, Monsieur Chevènement s'est plu à **cultiver les différences**. Il proclame largement : « le dualisme est irréductible ». Sa mission : permettre à l'école publique de retrouver ses racines et sa vocation, qu'elle relève avec ses propres armes le défi de la concurrence ! Pour l'y aider, des initiatives d'éclat, (issues du

budget de la Nation), ont été décidées : de l'informatisation au train publicitaire. On modernise, on décentralise, on informatise. Face aux moyens de promotion... parfois quelque peu disproportionnés, ... aucun crédit complémentaire n'accompagne le strict budget limitatif alloué à l'Enseignement Catholique. Ne nous laissant pas les moyens d'entrer dans ce nouveau type de compétition, l'objectif recherché, inavoué bien sûr, ne serait-il pas de nous **MARGINALISER**.

Deux hommes, deux méthodes : après avoir voulu une banalisation voire une intégration, aurait-on opté pour une marginalisation et une stagnation de l'école privée ?

2°) Le calme est retrouvé certes, mais n'y aurait-il pas deux poids et deux mesures ?

* Chacun a pu constater l'art de Monsieur Chevènement pour séduire l'opinion publique. Ses discours parlent d'élitisme républicain, de rigueur éducative, d'adaptation moderne.

... Il fait — et le fait bien — la promotion de « l'école de la république »

Il planifie : 80 BTS sur 5 ans

porte à 10000 le nombre des futurs ingénieurs,

annonce que 80000 élèves prépareront le BAC professionnel et en donne des moyens.

Cette année 2 milliard pour le plan informatique, 176 millions pour le plan productique, (Commande numérique, robots...), 1000 collèges pourvus en ateliers de technologie (300000,00 F par collège), 24 millions en magnétoscopes...

Pour bien arrimer ce renouveau, 1,5 % de la masse salariale sera consacrée à la formation des maîtres.

Face à cela, l'Enseignement privé sous contrat :

- * Interdiction de mener la rénovation pédagogique (collèges, L.E.P.)
- * Absent de l'élaboration des programmes (collèges, lycées)
- * Absent du plan informatique
- * Absent du plan d'équipement professionnel
- * Refus de tenir compte des mêmes critères de variations d'effectifs pour l'attribution des postes.
- * Refus d'attribution de plus de 0,5% de la masse salariale aux crédits de formation des maîtres
- * Refus d'étendre la formation des futurs instituteurs du privé sur quatre ans.

Et pour souligner la volonté politique de la méthode, la vieille loi de 1886 est brandie : interdiction aux collectivités locales de subventionner les écoles privées... interdiction de reconnaître l'existence des classes maternelles... alors que sont votées les lois de décentralisation dont l'objet est de transférer les compétences aux communes et aux départements et donc de transférer les niveaux de décisions.

Ne pas limiter les moyens au service de l'éducation des jeunes, oui mais les attribuer de façon arbitrairement « sélective » **NON**.

Si ces nouvelles mesures et nouveaux équipements sont reconnus nécessaires à la qualité de l'enseignement pour certains français, ils doivent l'être pour tous les jeunes français.

C'est dans cet esprit que le Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique (qui réunit enseignants, Directeurs et parents) a décidé de publier le communiqué ci-joint.

Rencontre des directeurs d'écoles? des présidents d'Apel et d'Ogec.

le 9 novembre 1985

Le témoignage de Michel Langonne

Rôle d'un directeur d'école

- L'école N.D. des Victoires Landivisiau :

15 classes primaires	
et 2 classes de perf	440 élèves
5 classes maternelles	135 élèves
Total	575 élèves

- Contrat d'association
- Directeur: mi-temps d'enseignement.

Rôle vaste, difficile à cerner tant les tâches sont multiples mais dont on peut dégager trois grandes directions.

- 1°) responsable de l'animation, enseignants équipe éducative
 - 2°) intermédiaire et partie prenante au niveau des parents et des associations de parents — APEL — OGEc — ASS.
 - 3°) responsable vis à vis des instances: DDEC, municipales, IDEN, I.A.
- Pratiquement, par des **exemples** précis, dire comment cela fonctionne et à quoi le directeur « passe son temps ».

1°) Animation de l'équipe

- a — 2 réunions générales par trimestre

- bilan et infos diverses
- présentation débat et vote sur des questions importantes différents intervenants parmi les instituteurs. Soutien dans un niveau — sport — informatique — poste d'adaptation — projet éducatif...

- b — Un bulletin hebdomadaire d'informations (le lundi)

Courrier — consignes — recommandations — vie de l'école...

- c — Des réunions par niveau en fonction des besoins et de l'époque.
 - choix des livres — élèves en difficulté — programme d'éveil.
 - Soutien en C.P. — Réunions de parents
 - Répartition des élèves par classe (≡) relation avec les écoles voisines.

d — Réunions de parents

- Réunions de parents
- mot d'accueil aux parents rassemblés
- passage dans toutes les classes durant la soirée.
- e — Distribution bi-trimestrielles des bulletins dans toutes les classes.
- contact avec les élèves.
- équipe avec les enseignants.

f — Accueil des suppléants

g — Accueil des stagiaires et rapports de stage

CFT — LEP — M.F.R.E.O.

En général la **relation** avec les enseignants se passe de manière **horizontale** c'est-à-dire que le directeur est une force de proposition comme chacun des enseignants **car il est lui-même enseignant** et de ce fait il ne doit pas être « le patron », coupé de l'équipe...

Mais: vigilant pour maintenir le cap, il est la mémoire concernant les décisions prises — ponctualité, respect des horaires, absences... et comme les décisions sont prises en commun cela pose moins de problème d'user parfois d'autorité pour les faire respecter.

La relation est aussi faite de **partage des responsabilités**

- presse — courrier à distribuer — réunions de catéchèse — machine à boissons.
- et de **collaboration parents-enseignants pour la catéchèse**
- une équipe de 27 parents + les enseignants animent la catéchèse sous l'impulsion de trois responsables au niveau CM 2 - CM 1 - CE 2.

En conclusion de ce 1^{er} point: le directeur est une présence quotidienne au service permanent de l'équipe.

2°) **Le directeur intermédiaire est partie prenante** avec les parents et les associations de parents — APEL — OGEc — ASS.

a — **Intermédiaire avec les parents** qui viennent le voir comme responsable de leur(s) enfant(s).

- nombreux rendez-vous sur les sujets les plus divers:

- problèmes de discipline
- difficultés scolaires (orientation-redoublement)
- problèmes de relations (enfant-enseignant)
- problèmes de relations (élèves entre eux)

ce qui suppose de la part du directeur une connaissance des problèmes posés par contact vrai, précis avec les enseignants de manière à pouvoir proposer les meilleures solutions.

- nombreux rendez-vous aussi pour des questions personnelles :
 - problèmes financiers de la famille(=) facilité de paiement
 - problèmes familiaux (séparation-alcool) pouvant perturber les résultats des enfants.
 - inscription de nouveaux élèves ou départs d'élèves.

b — **Partie prenante aux associations**

Le directeur participe aux réunions APEL — OGEC — ASS.

APEL :

- **propose** des réalisations
- **donne son avis** sur les projets des parents
- **transmet l'opinion** de son équipe (dont l'un ou l'autre des membres assiste aussi aux réunions suivant le sujet).
- anime avec l'équipe des enseignants les différentes activités : kermesse, loto... car la recette de ces fêtes sert à améliorer l'ordinaire des enfants au niveau pédagogique.

OGEC :

- soumet ses projets de travaux
- propose des achats de matériel en fonction des besoins pédagogiques
- fait le point sur l'emploi et les fonctions du personnel dans l'école
- discute de « l'enveloppe financière » consacrée à la pédagogie
- présente les différentes solutions à adopter en vue d'aider certaines familles en difficulté.

En ce qui concerne l'ASS, début du fonctionnement de ces associations :

- définir le rôle des parents
- proposer des tâches à effectuer (durant les rencontres sportives)

En conclusion de ce second point : un rôle d'écoute, de proposition, de transmission.

3°) **Responsable vis à vis des instances**

a — **D.D.E.C. (CODIEC)**

Nommé par le CODIEC, le directeur s'engage et engage son école dans les voies proposées par la DDEC (évidence qu'il est parfois bon de rappeler).

• **rôle administratif** du directeur par rapport à la DDEC

- *début d'année* : effectifs — postes d'enseignant.
- *cours d'année* : congés maladies — suppléants — rapports — stages enseignants — stages élèves du CFP
- prévisions effectifs et mutation éventuelles (ouvertures — fermetures — maintiens)
- démission éventuelle du directeur.

• **rôle de ventilation** de la correspondance

Uncourrier tous les dix jours à dépouiller et transmettre à l'équipe + réponse (souvent par retour).

• **rôle spécifique avec les différents services**

- psychologie — conseillers pédagogiques
- formation continue (stages)
- catéchèse et animation spirituelle (coup de chapeau à cette « première heureuse » de la création par secteur d'équipes de réflexion spirituelle... à suivre...)

b — **Instances municipales**

Le directeur :

- répond par sa présence aux invitations officielles (11 novembre — 8 mai — jumelage — vernissages...)
- participe aux réunions. (Forfait communal — plan de circulation — répartition salle de sports — cantine municipale — distribution de lait...)
- courrier, réponses et demandes diverses = travaux à réaliser
- informe le bureau d'aide sociale des familles en difficulté.

c — **Instance de l'Inspection Académique,**

à qui le directeur « rend des comptes » administratifs et financiers :

- *début d'année* : bilan de rentrée — effectifs — postes affectés — procès verbaux d'installation.
- *cours d'année* : transmet les arrêts de travail, les demandes de suppléance, les avis de reprise, les bordereaux de S.S., les avis d'absence, les projets de classes transplantées... les effectifs (Barangé) ;
- *fin d'année* : les précisions effectifs — les postes ouvertures et fermetures.

d — **Instances : IDEN,**

à qui le directeur « rend des comptes » concernant la pédagogie :

- *début d'année* : emplois du temps, répartition des effectifs par classe et de l'équipe éducative,
- *cours d'année* : soumettre pour avis toutes les propositions : décroisement, soutien, sorties, modifications d'horaires, organisation pédagogique.
- *fin d'année* : faire le bilan de toutes les actions entreprises.

J'y ajouterai, car à l'école il y a deux classes de perfectionnement, les relations avec :

- la CCPE, entrée des élèves en perfectionnement,
- la CDES, entrée des perf. en S.E.S.
- le CMPP, suivi des élèves en difficulté.
- les dossiers de bourse d'adaptation.

En conclusion de ce 3° point je dirai que le directeur assure un rôle de responsabilité administrative, et j'ajouterai que pour ma part à l'école je suis aidé par la compétence d'une secrétaire et d'une comptable.

Le directeur est au cœur de toute une vie qu'il doit dynamiser mais : problèmes de temps, de disponibilité pour tout mener de front (la classe, l'équipe, les parents, les instances et d'autres activités extra-scolaires parfois).

Tâche enthousiasmante, enrichissante par la diversité des actions, des relations mais exigeante, qui entraîne, accapare, envahit...

Le directeur est bien réellement au service d'un projet autour duquel gravite une multitude qu'il doit unir, rassembler pour l'entraîner à la réalisation de ce projet.

Michel Langonne

L'art à l'école

12 ETABLISSEMENTS ORGANISENT UNE EXPOSITION ITINERANTE DE TRAVAUX D'ÉLÈVES

Samedi, dans les locaux de l'école de la Croix-Rouge, avait lieu un vernissage inhabituel. L'essentiel du public était constitué par des professeurs de dessin de l'enseignement catholique. Les artistes, eux, étaient absents. Il s'agit en effet des élèves de douze établissements secondaires privés du Finistère. Plus qu'une sélection des meilleurs travaux, les professeurs d'art, depuis longtemps, désiraient entreprendre une confrontation des idées, des démarches, des réalisations. Il y a un mois ce projet prenait corps sous l'impulsion de M. Patrick Camus, coordinateur et professeur d'art à Saint-Gabriel (Pont-l'Abbé). Cette première expérience est marquée par les tâtonnements des débuts, l'improvisation d'une sélection qui ne couvre que le premier trimestre.

Certains professeurs ont eu peur de la confrontation et sont restés sur la touche. Les douze écoles qui participent, donnent toutefois une bonne vision de l'éducation artistique à l'école qui aboutit en première et terminale à des œuvres qui sortent nettement du lot.

L'exposition qui restera à la Croix-Rouge jusqu'au 17 janvier, passera d'école en école pour qu'un public plus large et un maximum d'élèves puissent en bénéficier. De semaine en semaine, elle fera le tour du Finistère, en commençant par les établissements brestois: Bonne-Nouvelle, Immaculée-Conception, Notre-Dame-de-kerbonne...

Au cours du pot de l'amitié, le frère Kerdoncuff, directeur diocésain, devait souligné la place originale de l'éducation artistique dans l'enseignement et émailler son toast de cette citation: « On ne félicite pas les fleurs d'être belles, on félicite le jardinier de les avoir fait éclore ».

Pour notre part, nous espérons que cette initiative ne soit pas sans lendemain. Pourquoi pas une biennale? On pourrait même rêver d'un salon qui réunirait les jeunes artistes du public et du privé. L'art n'a, paraît-il, pas de frontière!

Le bénévolat à l'école

Les parents d'élèves de l'école N.-D. de Tourbian prennent le pinceau

Bénévolat pas mort à l'école Notre-Dame de Tourbian; 20 parents d'élèves ont en effet rénové complètement deux classes pendant les vacances de fin d'année; deux autres seront faites pendant celles de février. La directrice, Mme Quéré, a tenu à les remercier vendredi dernier, en les conviant à une petite réception avant laquelle les bénévoles et leurs conjoints ont pu admirer les classes repeintes. Signalons encore que quelques parents participent aussi une fois par semaine à l'initiation des enfants aux travaux manuels.

Une initiative parmi d'autres une équipe de parents bénévoles au travail

Presque tous les samedis, quelques parents d'élèves de l'école Notre-Dame se transforment en maçons, menuisiers, peintres, électriciens etc pour améliorer divers bâtiments de l'établissement. Actuellement, Michel Drévilhon, président de l'OGEC et ses collègues, procèdent à l'aménagement de la cuisine de la cantine et à l'installation d'une deuxième pour les besoins de l'école maternelle.

Après la restauration des locaux et dès que le temps le permettra, cette équipe

de bénévoles se transformera en jardiniers en vue de la mise en état d'un jardin d'agrément dans lequel les enfants effectueront eux-mêmes leurs plantations, afin de suivre les différentes phases de la végétation.

Tout un programme auquel participe activement le corps enseignant.

École Notre Dame
Le Relecq Kerhuon

Quelles visions de l'homme Quelles visions du monde à travers notre enseignement?

Journées pédagogiques

Vendredi 28 février — Samedi 1^{er} mars 1986

Salle des congrès - Parc de Penfeld - Brest

Vendredi 28 février

14 h 30 **Accueil**

Exposés et débats

15 h «**Pour une pratique chrétienne de l'Économie**»

Monsieur Barra Claude Professeur de gestion financière et économique internationale à l'institut d'études des relations internationales

18 h «**L'homme devant la vie, devant la mort**»

Monsieur Balouet Professeur d'anatomie pathologique à la faculté de médecine de Brest.

Samedi 1^{er} mars

10 h «**L'histoire a un sens... l'histoire a un devenir**»

Monsieur Michel Rouche,

Directeur du Centre de Recherche, Professeur à l'Université de Lille.

15 h Orientations par les enseignants porte-parole des groupes

Synthèse

«**Dans une société sécularisée bâtir un avenir**»

avec le Père Valadier, Directeur de la Revue des Études

Célébration de la vie et de l'eucharistie, avec le Père Bougarel

Voyages et sessions

ITALIE 1986

Après l'Égypte en 84, la Grèce en 85, l'Association Loisirs Vacances organise un voyage en Italie du vendredi 11 au mardi 29 juillet.

Nous découvrirons le Col du Simplon, Milan, Verceil, Pavie, Padoue, Venise, Parme, Pise, Florence, Assise, Rome, Pompéi, ainsi que Ostia Antica, Cerveteri la cité des Étrusques, Pouzzoles, etc...

Ce voyage en car, s'adresse aux professeurs de l'Enseignement Catholique et à leurs amis.

Pour tous renseignements, écrire au Président de l'as. L.V. : Frère Henri Le Du, soit au Lycée Sacré Cœur, 33, rue de Genève, Saint-Brieuc soit au Collège Saint-Charles, 2, rue Cordière 22021 Saint-Brieuc.

L'association des Foyers Enseignants Catholiques organise dans ses maisons familiales, des vacances familiales dans un climat communautaire:

- à Barneville, dans la Manche (ouverte à Pâques et en juillet et août)
- à Gerbepal dans les Vosges (ouverte en février, Pâques, juillet et août)
- à Vannes dans le Morbihan (ouverte en juillet et août)
- à Vitrac en Dordogne (ouverte en juillet et août).

Le tarif varie suivant le quotient familial, suivant l'âge des enfants et le nombre.

Les renseignements et les inscriptions sont à adresser:

Maisons Familiales de Vacances

Foyers Enseignants

28 rue Émile Zola

59370 Mons-en-Barœul

Assises départementales des écoles primaires catholiques

Qui se tiendront au Lycée de la Croix-Rouge (salle omnisport)

de Brest, le dimanche 11 mai 1986

Nous avons préféré changer la dénomination de cette journée puisqu'elle se situe dans le cadre d'une préparation aux Assises Nationales et pour éviter la confusion avec la fête de l'Enseignement Catholique qui se déroulera désormais tous les deux ans.

Il s'agit surtout de profiter d'une occasion exceptionnelle pour communiquer ce qui se vit dans les écoles (même si vous n'avez pas élaboré un projet précis dans le cadre des Assises Nationales).

Le changement de date suppose des aménagements de programme pour lequel nous proposons les idées suivantes:

11 h: Célébration

12 h: Buffet

Après-midi: expositions et animation à certains moments par les **spectacles** d'enfants

19 h: fin

Le Centre de Rencontres et d'Échanges pour le Développement (C.R.E.D)

organise 2 sessions

Les 21, 22, et 23 mars, Diversité du Tiers-Monde (Le sous-développement dans l'économie mondiale)

Les 25, 26 et 27 avril Contre la crise... Quel développement? (stratégies de développement)

Pour tous renseignements:

C.R.E.D. relais Finistère

Dominique Salaun

Penbran Saint-Urbain

29220 Landerneau

Semaine musicale - Dinan - 30 juin au 5 juillet 1986

La session musicale de Dinan (Côtes du Nord) aura lieu du 30 juin au 5 juillet 1986.

Elle s'adresse aux Choristes et instrumentistes de tous niveaux, aux professeurs, enseignants, animateurs ainsi qu'aux amateurs de musique ancienne et classique.

On pourra y travailler en ateliers:

- La Direction Chorale
- Le Chant Choral: culture vocale — formation musicale — chant en «Quatuor»...
- Le chant grégorien
- Les Danses anciennes
- La pédagogie musicale (méthode actives Martenot — Orff — Kodaly — Willems)
- Les instruments suivants:
 - Harpe celtique — Clavecin — Orgue — Cithare —
 - Flûte traversière — Flûte à bec —
 - Guitare classique — Guitare d'accompagnement

Renseignements et inscriptions:

S.P.A.M.

45, rue de Brest

35042 Rennes Cedex

T. 99.54.20.20

SESSION

« VIVRE LA MUSIQUE »

Technique vocale et chant polyphonique agréée par l'ARPEC.

Organisée par «L'ABBAYE»

BP 1

22750 Saint-Jacut de la Mer

Tél. 96.27.71.19